

## EN 3<sup>e</sup>, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

### Diplôme national du brevet, DNB

Session  
juin 2018

### SOMMAIRE

Le diplôme national du brevet 2018	p. 2
Principaux chiffres	p. 4
Série générale	p. 5
Série professionnelle	p. 5
Inscrits par série et par département	p. 6
Calendrier des épreuves	p. 6
Infographie « En 3 <sup>e</sup> , un brevet équilibré et clarifié »	p. 7

#### Contact presse

Mathilde Buttefey  
Chargée de communication  
Rectorat  
10 rue de la Convention  
25030 Besançon Cedex  
Tél. 03 81 65 49 38  
06 76 62 69 81  
[mathilde.buttefey@ac-  
besancon.fr](mailto:mathilde.buttefey@ac-besancon.fr)

## ► Le diplôme national du brevet 2018

Le DNB est le premier examen important de la scolarité. Il évalue les connaissances et les compétences acquises à la fin du collège.

**14 194** candidats scolaires et non scolaires inscrits dans les **126** centres d'examens de l'académie

Il repose sur le contrôle continu et sur des épreuves obligatoires. L'obtention du brevet atteste de la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

### ▪ Les nouveautés de la session 2018

À partir de cette session, le DNB est rééquilibré entre évaluation du socle (contrôle continu) et épreuves finales. Chaque discipline évaluée fait l'objet d'une épreuve distincte, sauf en sciences (deux disciplines), et d'une épreuve orale pour les candidats scolaires.

### **Cinq épreuves notées sur 400 points.**

- Quatre épreuves écrites bien distinctes selon la discipline : français (100 points), mathématiques (100 points), histoire-géographie - enseignement moral et civique (50 points), sciences (50 points) ;
- une épreuve orale sur un sujet étudié en histoire des arts ou autre soutenance de projet (100 points).

L'élève (candidat scolaire) est reçu s'il obtient au moins 400 points sur 800.

Les cinq épreuves comptent autant que le contrôle continu (400 points) qui permet d'évaluer le niveau de maîtrise des huit composantes du socle commun.

### **Des nouveautés pour donner plus d'importance au DNB**

- L'évaluation des huit composantes du socle commun de compétences, de connaissances et de culture entre dans le calcul des points pour l'obtention du DNB ;
- la physique-chimie, les sciences de la vie et de la Terre et la technologie sont désormais évaluées lors d'une épreuve terminale ;
- 8 heures d'épreuves écrites contre 7 heures jusqu'à présent ;
- une cérémonie républicaine de remise des diplômes aux élèves.

## Épreuves obligatoires

**Épreuve 1** : français (grammaire - dictée – rédaction)

**Épreuve 2** : mathématiques

**Épreuve 3** : histoire-géographie, enseignement moral et civique (EMC)

**Épreuve 4** : sciences

**Épreuve 5** : (uniquement pour les candidats individuels) : langues vivantes

**Épreuve orale** (uniquement pour les candidats scolaires) : présentation à l'oral d'un exposé préparé par l'élève dans le cadre :

- du parcours éducatif :
  - parcours citoyen ;
  - parcours d'éducation artistique et culturelle ;
  - parcours avenir ;
- des enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI) qui aboutissent à des réalisations concrètes, individuelles ou collectives, mobilisant plusieurs disciplines.

## Attribution des mentions

+ de 480 points → mention assez bien

+ de 560 points → mention bien

+ de 640 points → mention très bien

### ▪ Les élèves en situation de handicap

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements selon les dispositions prévues par le décret du 21 décembre 2005 relatif aux aménagements des examens et concours de l'enseignement scolaire et de l'enseignement supérieur pour les candidats présentant un handicap et par l'arrêté du 29 mars 2018 relatif à l'adaptation et à la dispense de certaines épreuves ou parties d'épreuves à l'examen du DNB [...] pour les candidats présentant un handicap ou bénéficiant d'un plan d'accompagnement personnalisé

## ► Principaux chiffres - DNB session 2018

**13 980** candidats scolaires

↘ - 206 candidats

↘ - 1,5 %

**13 980** candidats scolaires sont inscrits dans l'académie de Besançon à la session de juin 2018 du diplôme national du brevet (DNB), dont :

- **13 467** candidats dépendant d'établissements sous tutelle du ministère de l'Éducation nationale (MEN) ;
- **9** candidats scolaires du centre national d'enseignement à distance (CNED) ;
- **504** candidats issus d'établissements agricoles. Ces élèves présentent une série professionnelle ou technologique du DNB du ministère de l'Éducation nationale.

À ces candidats s'ajoutent :

- **214** candidats individuels (élèves scolarisés au-delà de la troisième, adultes non inscrits à une préparation au DNB dans un établissement).

Le nombre total est de **14 194** candidats scolaires et non scolaires pour l'académie.

**214** candidats non scolaires

↗ + 37 candidats

↗ + 20,9 %

### Évolution du nombre des candidats scolaires

Pour la 3<sup>e</sup> année consécutive, le nombre de candidats scolaires au DNB enregistre une baisse de ses effectifs. En effet, il diminue de 206 jeunes, soit une perte de 1,5 % toutes séries confondues. On dénombre 13 980 inscrits dont 12 670 pour la série générale et 1 310 pour la série professionnelle.

#### Pour rappel

Session 2017	14 186 candidats	-142 candidats ↘ - 1,0 %
Session 2016	14 328 candidats	-169 candidats ↘ - 1,2 %
Session 2015	14 497	+ 481 candidats ↗ + 3,4 %

### Évolution du nombre des candidats non scolaires

Après avoir perdu 123 candidats à la session 2017, les non-scolaires gagnent 37 inscriptions en 2018. Ils sont 214 candidats individuels, soit un gain de + 20,9 %.

## ► Séries

**Depuis la session 2013, le DNB ne compte plus que deux séries :**

- **la série générale** (substitut à la série collège) concerne les élèves des classes de troisième générale de collège ;
- **la série professionnelle** (refonte des séries professionnelle et technologique) concerne les élèves :
  - de 3<sup>e</sup> « prépa pro » en lycée professionnel ;
  - les élèves inscrits dans des structures d'alternance de type maison familiale rurale (MFR) ;
  - les élèves en dispositif d'initiation aux métiers en alternance (DIMA).

## ► Série générale

**12 736** candidats inscrits  
en série générale  
↘ - 80 candidats  
↘ - 0,6 %

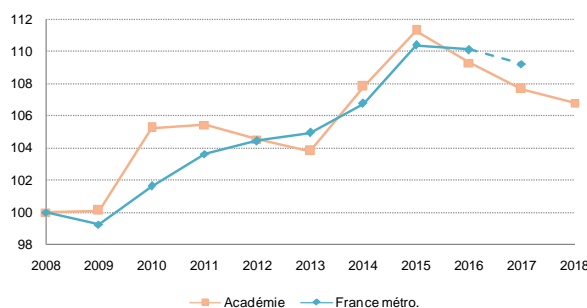
La série générale reste celle qui représente la plus forte part d'inscrits au DNB avec 89,7 % d'inscriptions.

À la suite d'une chute de ses effectifs en 2017 (- 186 candidats), la série générale connaît un nouveau recul de ses inscrits en 2018. Elle perd 80 jeunes, ce qui représente -0,6 % d'inscrits par rapport à 2017. Ce sont 12 736 candidats qui se présenteront aux épreuves de la série générale, dont 12 670 scolaires.

Au niveau national, les inscriptions ont connu une baisse en 2017. Elles ont perdu - 0,7 % (- 4 875 candidats). Les chiffres de 2018 ne sont pas encore connus.

	2016	2017	2018
Académie	13 002	12 816	12 736
France métro*	719 946	715 071	ND

Évolution des effectifs de la série générale (en base 100) – Tous statuts – Session 2018



Source rectorat – base : OCEAN et CYCLADES\*

## ► Série professionnelle

**1 458** candidats inscrits  
en série professionnelle  
↘ - 62 candidats  
↘ - 4,1 %

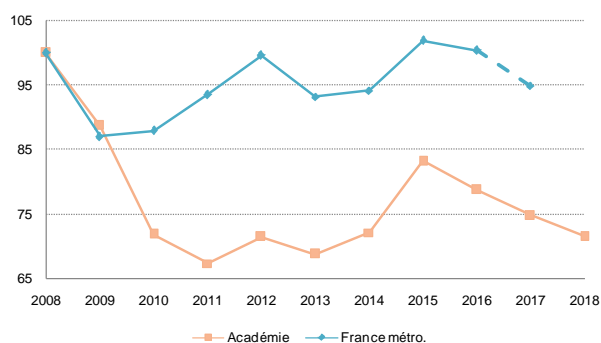
Tous candidats confondus, la série professionnelle subit une baisse de ses effectifs de - 4,1 %. En valeur absolue, cela représente - 62 inscriptions.

Ainsi, ce sont 1 458 jeunes, dont 1 310 scolaires, qui devraient se présenter aux épreuves du DNB contre 1 520 en 2017.

Que ce soit au niveau académique ou national, les inscriptions suivent la même tendance à la baisse pour 2017, - 4,5 % pour la France, soit - 3 444 candidats.

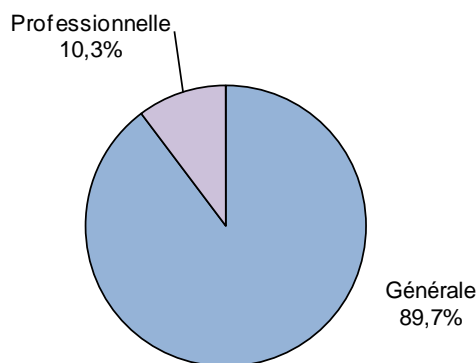
	2016	2017	2018
Académie	1 548	1 520	1 458
France métro*	76 980	73 536	ND

Évolution des effectifs de la série professionnelle (en base 100) – Tous statuts – Session 2018



Source Rectorat – base : OCEAN et CYCLADES\*

## Part des inscrits au DNB par série – Tous statuts – Session 2018



Source Rectorat – base : CYCLADES\*

## ► Inscrits 2018 par série et par département

Candidats scolaires

	Série	Départements				CNED	Total
		Doubs	Jura	Haute-Saône	T. de Belfort		
<b>MEN</b>	Générale	5 869	2 753	2 431	1 608	9	12 670
	Professionnelle	270	279	154	103		806
<b>Sous total</b>		<b>6 139</b>	<b>3 032</b>	<b>2 585</b>	<b>1 711</b>	<b>9</b>	<b>13 476</b>
<b>Agriculture</b>	Professionnelle	198	113	193			504
<b>Académie</b>		<b>6 337</b>	<b>3 145</b>	<b>2 778</b>	<b>1 711</b>	<b>9</b>	<b>13 980</b>

Source Rectorat – base CYCLADES\*

## ► Calendrier des épreuves

<b>Dates des épreuves écrites</b>	<b>Jeudi 28 juin</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>9 h - 10 h 30</b> : français 1<sup>re</sup> partie (grammaire et compétences linguistiques, compréhension et compétences d'interprétation, dictée)</li> <li>• <b>10 h 45 - 12 h 15</b> : français 2<sup>e</sup> partie (rédaction)</li> <li>• <b>14 h 30 - 16 h 30</b> : mathématiques</li> </ul>
	<b>Vendredi 29 juin</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>9 h - 11 h</b> : Histoire et géographie, enseignement moral et civique</li> <li>• <b>13 h 30 - 14 h 30</b> : sciences (physique-chimie et/ou sciences de la vie et la Terre et/ou technologie*)</li> <li>• <b>15 h - 16 h 30</b> : langue vivante étrangère</li> </ul>
<b>Affichage des résultats</b>	<b>Jeudi 12 juillet 2018 à 10 h</b>

CYCLADES : cycle automatisé des examens et concours

OCEAN : organisation des concours et examens académiques et nationaux

Les effectifs scolaires et non scolaires concernent ceux du MEN et de l'Agriculture

Les effectifs nationaux de 2017 et 2018 ne sont pas connus à ce jour

Chiffres d'avril 2018  
ND : non défini

\*Deux disciplines sur les trois

Pour la session du DNB 2018 (juin et septembre), les deux disciplines retenues pour l'épreuve de sciences sont :

- sciences de la vie et de la terre et technologie pour la série générale
- physique-chimie et technologie pour la série professionnelle

# EN 3<sup>e</sup>, UN BREVET ÉQUILIBRÉ ET CLARIFIÉ

À la fin de son année de 3<sup>e</sup>, une étape importante de sa scolarité attend votre enfant : **le diplôme national du brevet**.

Cette année, le brevet est **renforcé**.

Les **5 épreuves** qui ont lieu à la fin du mois de juin **comptent autant** que l'évaluation des acquis des élèves prévus par le socle.

## L'ÉVALUATION DU SOCLE

400 POINTS

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle.

Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points.

C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

MAÎTRISE INSUFFISANTE → 10 points

MAÎTRISE FRAGILE → 25 points

MAÎTRISE SATISFAISANTE → 40 points

TRÈS BONNE MAÎTRISE → 50 points

**EN OPTION** Des enseignements facultatifs (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.



## ÉPREUVE 2

### MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

**2h** | écrit | **100 POINTS**

## ÉPREUVE 4

### SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

**1h** | écrit | **50 POINTS**



## ÉPREUVE 1

### FRANÇAIS

Explication d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

**3h** | écrit | **100 POINTS**

## ÉPREUVE 3

### HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

**2h** | écrit | **50 POINTS**

## ÉPREUVE 5

### ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

**15 min.** | oral individuel | **100 POINTS**

ou

**25 min.** | oral collectif | **100 POINTS**



## L'ÉLÈVE EST REÇU

S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800

+ DE **480** POINTS  
**MENTION**  
**ASSEZ BIEN**

+ DE **560** POINTS  
**MENTION**  
**BIEN**

+ DE **640** POINTS  
**MENTION**  
**TRÈS BIEN**

### LES ÉTAPES DU BREVET

**à partir de novembre**

Les élèves de 3<sup>e</sup> des établissements publics et privés sous contrat sont inscrits au brevet par l'intermédiaire des chefs d'établissement

**dès avril**

Épreuve orale

**fin juin**

Épreuves écrites

**début juillet**

Résultats du brevet

**septembre octobre**

Remise du diplôme du brevet dans le cadre d'une cérémonie républicaine

#### DEVOIRS FAITS

Pendant toute l'année de 3<sup>e</sup>, **DEVOIRS FAITS** accompagne les élèves volontaires dans leur préparation au diplôme national du brevet.

Toutes les énergies sont mobilisées au service de la réussite de tous les élèves !

Tous les élèves en situation de **handicap** peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.

**2 séries sont proposées : la série générale et la série professionnelle.**

À noter : seuls les sujets des épreuves écrites finales sont différents.

## POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE

Ministère de l'Éducation nationale - janvier 2018

## Contact presse

Mathilde Buttefey  
Chargée de communication  
Rectorat

10 rue de la Convention  
25030 Besançon cedex  
Tél. 03 81 65 49 38  
06 76 62 69 81

[mathilde.buttefey@ac-besancon.fr](mailto:mathilde.buttefey@ac-besancon.fr)

## Suivre l'académie de Besançon

[www.ac-besancon.fr](http://www.ac-besancon.fr)

 @acbesancon